

Secteur manufacturier

# Prendre les moyens qui s'imposent



L'industrie manufacturière québécoise vit aujourd'hui des heures particulièrement difficiles. Après avoir enregistré à l'automne 2002 un sommet jamais atteint avec quelque 666 000 emplois, les fermetures d'usines, les délocalisations, les rationalisations n'ont cessé de se multiplier au cours des dernières années, si bien que le secteur de la fabrication bat de l'aile, ne comptant plus actuellement que quelque 570 000 emplois.

Cette situation inquiétante renvoie à la réalité que vivent des milliers de travailleuses et de travailleurs québécois, et pas seulement ceux du secteur manufacturier, qui jour après jour subissent les effets pervers d'une économie de plus en plus globalisée, qui subordonne les normes sociales et environnementales à la recherche du profit. Elle renvoie également à une préoccupation fondamentale qui interpelle la CSD depuis toujours, celle d'assurer la pérennité des emplois.

Le déclin du secteur manufacturier, qui n'est pas propre au Québec, ni au Canada puisque d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) l'ont vécu ou le vivent eux aussi, nous l'avions anticipé il y a quelque temps déjà. C'est ce qui avait amené la CSD à proposer lors du Forum des générations tenu par le gouvernement Charest en octobre 2004 l'ouverture d'un chantier de réflexion sur la compétitivité et l'innovation sociale.

C'est ainsi qu'est né le comité multipartite « Partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale », dont la présidence a été confiée à Gaétan Lussier, qui, entre autres, a déjà été président des Boulangeries Weston pour le Québec. Dans le cadre de son mandat, l'équipe de travail, qui regroupait des représentants des quatre centrales syndicales et des associations patronales, avait convenu d'accorder une attention toute particulière au secteur manufacturier, notamment à cause de sa fragilité face à la concurrence internationale, de son importance pour l'économie des régions à cause de la qualité de ses emplois, historiquement parmi les mieux rémunérés.

Fruit d'un véritable consensus, le rapport du groupe intitulé « Pour une compétitivité accrue et un dialogue social renforcé » identifiait 70 pistes d'action pour sortir le secteur manufacturier de son marasme et pour accroître sa compétitivité. Les solutions proposées qui s'adressaient aussi bien au milieu des affaires, au monde syndical qu'au gouvernement du Québec, pouvaient tout autant s'appliquer à d'autres secteurs de l'économie québécoise.

Saisi des priorités d'action proposées par le groupe, le gouvernement ne s'est pas doté d'un véritable plan d'action pour soutenir de façon cohérente l'activité manufacturière au Québec et lui donner l'impulsion dont elle avait besoin pour arrêter son déclin et assurer le maintien des emplois. Loin d'être porteur du dossier, il s'est contenté de jouer les pique-assiette, puisant ça et là dans les différentes mesures préconisées dans le rapport Lussier. Une approche débridée, un manque total de cohésion qui cachent mal une certaine insensibilité face à l'incertitude, à l'insécurité qui tenaillent les travailleuses et les travailleurs encore au travail et face aussi aux drames humains que vivent les femmes et les hommes dépouillés de leur qualité de vie, de leur dignité à cause de la perte de leur emploi.

Pour nous, à la CSD, le débat est loin d'être clos. Guidés par notre incessante volonté de travailler à la consolidation, des emplois manufacturiers ou autres, nous entendons bien être des acteurs de premier plan en intervenant, d'une part, au niveau des politiques publiques afin qu'elles permettent aux entreprises de répondre efficacement aux réalités et aux contraintes du nouvel environnement économique mondial et, d'autre part, dans chacun des milieux de travail que nous représentons afin d'y implanter, d'y développer un modèle de gestion participative. Ce modèle qui conjugue productivité et humanisme est de loin le plus performant tant au plan économique que social.

La réaction initiale du gouvernement au rapport Lussier n'a pas satisfait la CSD, aussi à l'instar d'autres membres du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), nous avons saisi cet organisme de nos préoccupations et de notre volonté d'avoir au Québec une véritable stratégie gouvernementale globale d'intervention en faveur du secteur manufacturier.

C'est par les politiques publiques, mais aussi par l'innovation sociale, que nous pourrions contribuer à la création et à la consolidation des emplois et accroître la compétitivité des entreprises. Notre détermination, la vigueur de nos interventions, la force de notre engagement nous aideront à avancer sur cette voie de concert avec toutes les personnes et les organisations qui partagent notre vision et qui sont ouvertes au changement.

**François Vaudreuil**  
Président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)